





Programme de la formation

BILAN DE COMPETENCES Individuel sur site 24 heures sur 90 jour(s) Salarié en poste, Demandeur d'emploi, Particulier, Indépendant et dirigeant, Agent de la fonction publique · 1 participant maximum 1 950 € Net de taxe par participant Éligible au CPF (Code : 202)**Profil des participants**

- Bénéficiaire du Bilan de Compétences
- Agents de la fonction publique (territoriale, hospitalière, d'Etat)

Prérequis

- Motivation préalable pour réaliser son bilan de compétences

Objectifs

Cette prestation a pour objectif de permettre au bénéficiaire de réaliser son bilan de compétences.

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Analyser votre parcours professionnel et personnel
- Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins.
- Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations
- Élaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation ou la recherche d'un nouvel emploi

Le prestataire s'engage à proposer au bénéficiaire une prestation conforme aux dispositions des articles L 6313-1, L.6313-4 et R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail.

Contenu**1^{er} Entretien sans engagement, non facturé**

- Premier rendez-vous en face à face où nous vous présentons le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.
- Celui-ci est informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.
- Un document entretien est rédigé afin de préparer l'individualisation du projet.

I Phase préliminaire

- Valider votre engagement dans la démarche.
- Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.
- Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.
- Déterminer les modalités d'accompagnement et co-construire le programme personnalisé mentionnant les outils et méthodes utilisés.
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire sur la base de ce programme

II Phase d'exploration

- Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.
- Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.
- Mettre en relief les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens, et de tests.
- Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, d'investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...). Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socio-professionnel.
- Utiliser des outils et des tests permettant au bénéficiaire de s'approprier son bilan, de clarifier ses aptitudes, sa personnalité, ses motivations, ses centres d'intérêt, sa communication, ses projets.

III Phase de conclusion

- Permettre au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Valider un projet
- Déterminer ensemble un plan d'action concret qui contient conditions, moyens, modalités et étapes.
- Un document de synthèse est rédigé puis validé avec le bénéficiaire. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : Restitution de l'analyse des compétences professionnelles et personnelles, le travail effectué, les projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour mise en œuvre de ceux-ci.

IV Phase de suivi à 6 mois

- Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

Pédagogie et organisation

Organisation

24 heures, dont 17 heures en entretien face à face réparties sur une durée d'environ 3 mois en fonction de la fréquence des rendez-vous.

Méthodes pédagogiques

- Entretiens approfondis en face à face avec un conseiller bilan spécialisé en construction de projets professionnels.
- Des travaux de réflexion personnelle et de recherche
- Test sur la personnalité et les motivations
- Des apports sur la méthodologie de mise en œuvre du projet
- Des apports sur le marché du travail et de la formation

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- **Test de positionnement en amont** : entretien face à face
- Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, avec conclusions sur l'avancée du projet
- Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud)
- Evaluation à froid après bilan (1 à 6 mois éventuellement)

Mode de validation

- Attestation de fin de formation
- Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, conclusions sur l'avancée du projet

Financements possibles

- Tarif en net de taxes : 1 950€ pour les bilans de 24 heures
- ANFH
- Entreprise (plan de développement des compétences)
- Collectivités territoriales
- Financement personnel (Particulier)

Modalités et délai d'accès

- Délais d'inscription au plus tard 15 jours avant la date.
 - Lieu calme respectant la confidentialité
 - Connexion haut débit
 - Equipement informatique adapté (ordinateur, casque, haut-parleur,...)

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

les locaux sont accessibles aux PMR.

Intervenant

Sophie EVANNO, Conseillère en mobilité professionnelle expérimentée (plus de 20 ans d'expérience).